

Le costume des coureurs des bois : le mythe et la réalité

Francis Back

Numéro 76, hiver 2004

De l'article de traite à l'oeuvre d'art : la fourrure

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7299ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Back, F. (2004). Le costume des coureurs des bois : le mythe et la réalité. *Cap-aux-Diamants*, (76), 15–17.

LE COSTUME DES COUREURS DES BOIS : LE MYTHE ET LA RÉALITÉ

PAR FRANCIS BACK

Le cinéma et la télévision ont imprégné notre mémoire collective de l'image du coureur des bois coiffé d'un raton-laveur écorché et dont la barbe hirsute surplombe des vêtements de cuir «à l'indienne» abondamment garnis de franges. Cette vision imposée par Hollywood vole en éclats dès que l'on consulte les témoignages de ceux qui ont réellement côtoyé ces hommes. À l'aide de cette documentation, découvrons l'apparence véritable de ces aventuriers qui, dans leur quête de fourrures, parcouraient le continent l'aviron à la main.

DES CASSE-COU... IMBERBES!

Les Amérindiens avaient une profonde répulsion pour la barbe et ils prenaient un soin extrême à s'épiler le menton. En 1658, le père Pierre Biard nous rappelle que les Amérindiens surnomment les Européens «barbus» et ceci «par grosse injure». Le père Théodat Sagard témoigne qu'un «sauvage», après avoir longuement dévisagé un Français, s'écrie subitement : «Voyez ce sale barbu, ce laid homme, est-il possible qu'aucune femme le voulut envisager d'un bon œil, c'est un ours»!

L'interprète Jean Richer qui séjourne chez les Népissingues se fait dire par ces derniers qu'il devra étudier pendant encore deux ou trois ans leur langue et éviter de se laisser pousser la barbe s'il veut être considéré comme un «homme d'esprit et de jugement».

Sagard nous apprend que les sarcasmes dont les Amérindiens abreuvent les Français les obligent à se raser «pour avoir la paix». Dans ce contexte, il devient difficile d'envisager les coureurs des bois la barbe au menton, ne serait-ce que par leur désir appuyé de plaire aux Amérindiennes, un libertinage si souvent décrié par les autorités du temps.

DES ADEPTES DU TATOUAGE

En 1758, Louis-Joseph de Montcalm, marquis de Montcalm note dans son journal que



l'on reconnaît aisément les coureurs des bois, car ils sont tous «piqués» (tatoués) et il ajoute qu'on «ne passeroit pas pour un homme parmi les sauvages des pays d'En-Haut, si on ne se faisoit piquer».

La coutume des coureurs des bois de se faire tatouer par les Amérindiens est signalée pour la première fois, en 1682, par Henri de Tonty. Ce dernier constate que les voyageurs adoptent «aisément les manières des sauvages» et qu'ils ont plaisir à se faire tatouer «par tout le corps» à l'exception du visage. Tonty nous donne une idée de la fantaisie de ces tatouages en décrivant un compatriote dont la peau est gravée d'une image de la Vierge et de l'Enfant Jésus, d'une grande croix sur l'estomac entourée des paroles miraculeuses qui apparurent à l'empereur Constantin (*In hoc signo vincas* : Tu vaincras par ce signe), ainsi que d'une infinité «de piqûres dans le goût

Deux coureurs des bois en costume d'été dans les années 1680-1715. L'homme à gauche est coiffé d'un bonnet de laine et il porte une chemise de toile qui masque la présence de son «brayet» ou pagne de drap. Ses jambes sont couvertes de «mitasses» et il est chaussé de mocassins, deux éléments dont son compagnon s'est délesté, car il s'apprête à naviguer. Sans s'habiller «à l'indienne», les coureurs des bois par leurs tatouages, leurs jarrettières, leurs sacs à pétun ou leurs étuis de couteau empruntés au monde amérindien témoignent qu'ils sont à la frontière de deux univers culturels. (Illustration et copyright : Francis Back).

sauvage». Le tout s'accompagne du dessin d'un «serpent qui lui faisait le tour du corps, dont la langue pointue et prête à darder» aboutit à une extrémité de l'anatomie masculine que cet auteur refuse de préciser!

Quand un coureur des bois était adopté par une tribu amérindienne, il était essentiel qu'il fasse imprimer sur sa chair l'animal totemique représentant la nation dont il devenait un membre à part entière. En 1751, Jean-Bernard Bossu est adopté par les Arkansas et conséquemment on lui tatoue un chevreuil sur la cuisse. Après ce rituel, les Arkansas lui confirment qu'il peut désormais «aller chez tous les peuples qui étaient leurs alliés, présenter le calumet et montrer ma marque [tatouage], que je serais très bien reçu partout, que j'étais leur frère et que si quelqu'un me tuait, ils le tueraient».

DES MARINS D'EAU DOUCE

La fonction première du coureur des bois est de mener au printemps un canot d'écorce chargé de marchandises dans les contrées éloignées et de le ramener avec un maximum de fourrures avant que les rivières ne gèlent à nouveau. Durant ces voyages épuisants, ces hommes tentent d'éviter les portages qui les forcent à transporter sur leurs épaules bagages et embarcations. Continuellement, les payeurs se jettent à l'eau pour tenter d'alléger leurs canots et franchir un rapide à l'aide de perches et de sangles afin d'éviter cette



Ce dessin et cette légende de Charles William Jefferys a pour seul mérite de réunir tous les clichés entourant le costume des coureurs des bois. Cette illustration est publiée pour la première fois en 1942 dans le livre à succès *The Picture Gallery of Canadian History*. Cette image, comme bien d'autres, a forgé une vision faussement exotique de l'habillement des coureurs des bois qui s'imposera dans les mémoires. (*The Ryerson Press*).

Ces deux «hivernants» du début du XVIII^e siècle portent le costume des coureurs des bois habitués à lutter contre la saison froide. Ils sont vêtus d'un capot, vaste manteau à capuchon d'origine maritime, qui connaîtra un vif succès auprès des Amérindiens et des colons français. L'homme au premier plan se distingue par ses longues «bottes sauvages» et son «casque de fourrure» composé d'un bonnet de laine cerclé de pelletterie. Son compagnon est coiffé du «tapabord» et ses jambes sont protégées par des «mitasses» et des «mocassins à hausse» qui couvrent la cheville. Les raquettes et le toboggan de type innu indiquent que ces hommes sont en territoire montagnais. (Illustration et copyright : Francis Back).



corvée. Le chevalier de Troyes qui mène une expédition qui part de Montréal pour rejoindre la baie d'Hudson, en 1686, constate que ses hommes passent presque autant de temps dans l'eau que dans leurs canots.

La nature même du métier de coureur des bois explique donc pourquoi ils évitent les vêtements de cuir, car ces derniers s'alourdissent dès qu'ils sont mouillés et ils perdent toute capacité de préserver la chaleur du corps. De plus, le cuir prend un temps infini à sécher et il a tendance à se durcir et à se déformer si on l'expose à une chaleur trop vive.

Pour ces mêmes raisons, les Amérindiens ont vite reconnu les avantages des textiles que leur proposent les Blancs et par conséquent, tant en volume qu'en valeur, les toiles et les draps de laine comptent pour 65 % des marchandises de troc qu'ils échangent pour leurs fourrures.

Cette mise au point explique pourquoi l'imagerie d'Épinal voulant que les coureurs des bois soient habillés de vêtements de cuir ne tient pas la route : ces aventuriers sont plutôt des émissaires de la diffusion des produits textiles européens en Amérique du Nord.

CHEMISE, BRAYET ET MITASSES

La traite des fourrures modifie profondément la culture matérielle des Amérindiens. En 1683, Louis Hennepin dit que la plupart des «sauvages» qui commercent avec les Blancs portent désormais des chemises de toile, des «brayets» (pagnes) et des «mitasses» (longues guêtres) de drap ainsi qu'un «capot avec un capuchon», mais qu'ils conservent l'usage des mocassins. Hennepin résume du même coup le costume porté par les coureurs des bois. En effet, si les coureurs des bois s'habillent «à l'indienne», il faut comprendre que ce costume amérindien est déjà largement «francisé» et qu'on commence à le qualifier, dans les années 1680, de costume «à la canadienne» ou encore d'habillement fait «à la manière des coureurs des bois». En somme, les coureurs des bois portent le même costume métissé qu'ils offrent à leurs consommateurs.

En 1682, Henri de Tonty nous apprend que les coureurs des bois sont des «sans culotte», car ils préfèrent à ce vêtement des mitasses et un «simple brayet». Mais lorsqu'ils manœuvrent leurs canots, ces hommes n'hésitent pas à enlever mitasses et mocassins pour les garder au sec. Dans ces circonstances, «des Canadiens sont ordinairement en chemise, nu-pieds et nu-jambes», comme l'écrit Antoine Laumet, dit de Lamothe Cadillac, en 1695.

Le fait de voir des hommes blancs à moitié nus, offrant au regard des corps tatoués à la mode «sauvage», heurte la pudeur des autorités coloniales. En 1685, la cour de France tente de supprimer cet abus en interdisant aux jeunes gens de la colonie «de se mettre tout nus, à la manière des sauvages». Mais Versailles est bien éloigné des Grands Lacs et cette interdiction restera lettre morte.

LES HIVERNANTS

Le costume que nous venons de décrire concerne avant tout les coureurs des bois qui partaient au printemps pour revenir chargés de fourrures au début de l'automne. Un autre groupe d'hommes, les «hivernants», s'engageaient à demeurer pendant l'hiver dans les Pays-d'en-Haut. La fonction de ces hivernants était d'aller en «déroutine», terme utilisé en France pour désigner les chaudronniers itinérants qui allaient de village en village pour vendre leurs produits. Le rôle de ces hivernants est en effet similaire, car chaussés de raquettes et tirant une traîne sauvage remplie d'objets de troc, ils rejoignaient les Amérindiens sur leur territoire de chasse pour leur offrir leurs marchandises. Le costume de ces «hivernants» étaient

mieux garni que celui des coureurs des bois qui n'opéraient que durant la belle saison. Par exemple, en 1688, quand François Tardif s'engage à séjourner deux ans au pays des Illinois, on lui accorde plus d'espace que prévu dans le canot afin qu'il puisse «emporter de cette ville [Montréal] du linge chaud pour son usage».

Le type d'habillement «à la canadienne» que les autorités françaises distribuent aux militaires pour une campagne hivernale nous donne une excellente idée de ce qui était jugé comme indispensable pour survivre en forêt pendant la saison froide. Ces listes mentionnent un bonnet de laine, un capot, deux chemises de coton, un gilet, une paire de mitaines, un brayet et une paire de mitasses. On prend grand soin d'éviter le gel des pieds, en fournissant deux paires de chaussons, du drap pour faire des «nippes» (c'est-à-dire des bandelettes entourant le pied), deux paires de mocassins en cuir de chevreuil et une peau de chevreuil tannée pour en fabriquer d'autres. Cet équipement est complété par deux colliers de portage, une paire de raquettes, une peau d'ours ainsi qu'une traîne sauvage.

La documentation de première main dépoussière le portrait des coureurs des bois tel que véhiculé par l'imagerie populaire tout en offrant à notre connaissance un costume qui demeure tout aussi surprenant et représentatif de l'interaction entre la culture française et amérindienne. ♦

Francis Back est illustrateur.

Pour en savoir plus :

Francis Back. «The Dress of the First Voyageurs, 1650-1715», *Museum of the Fur Trade Quarterly*, vol. 36, (Summer 2000), p. 2-19.

■ Deux coureurs des bois, vers 1780-1800. Celui de gauche est un «mangeur de lard», soit un blanc-bec qui débute dans la profession et qui n'a pas encore hiverné dans les Pays-d'en-Haut. Les archives nous apprennent que ces débutants réclament parfois des culottes de toile au lieu du «brayet» ou pagne à l'amérindienne. À sa droite figure un «homme du Nord», soit un coureur des bois confirmé. Parmi les éléments distinctifs de ce vétérans, retenons le mouchoir noué autour de la tête, sa chemise de coton imprimé ou encore sa ceinture fléchée. Les broderies qui ornent les mitasses et les mocassins de cet «homme du Nord» témoignent du travail patient d'une épouse amérindienne. (Illustration et copyright : Francis Back).

